

COMMUNICATION DES DECISIONS DU MAIRE

CM DU 07/07/2021

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire rend compte de l'usage de la délégation qui lui a été consentie par délibération n°2020-33-SG du 27 mai 2020.

Décision 2021_026_URBA : La commune souhaite mettre en place un dispositif d'aide au ^{ravalement} ravalement de façade dans le centre ville. Cette mission comprend une animation mensuelle en permanence Mairie, la visite de l'établissement, la validation du devis et la complétude de la DP, le montage du dossier de demande de subvention, la visite de conformité et la mise en paiement. La société URBANIS, sise à Nîmes (30), ayant transmis un devis correspondant à cette mission, la commune engage la dépense qui s'établit à un montant de **7 920 € TTC**.

Décision 2021_027_ST : Avenant n°1 au Marché (2019/19 lot 2) de réaménagement de la RD16 AV J Curie permettant d'intégrer le renouvellement des conduites d'alimentation en eau potable et assainissement. L'incidence financière de cet avenant s'élève à **172 525,15 € HT** les travaux sont réalisés par la société GAGNERAUD sise à Salon/Provence.

Décision 2021_028_FIN : La commune souhaite procéder à la mise en place d'un débitmètre de la station de filtration basse pression et mettre en sécurité la station de pompage d'eau potable. Elle sollicite une demande de subvention Départementale dans le cadre du dispositif d'aide à la gestion de l'eau suivant le plan de financement ci après :

Nature	Montant HT	Montant TTC
Financement demandé		
Subvention sollicitée au Département de 60 %	28 341,00 €	34 009,20€
Autofinancement de la commune de 40 %	18 894,00 €	22 672,80€
TOTAL		56 682,00 €

Décision 2021_029_FIN : ANNULEE → voir DM 047

Décision 2021_030_FIN : ANNULEE → voir DM 045 - 046

Décision 2021_031_FIN : La commune envisage des travaux de réfection des façades (coté rue) de l'école F Mistral. Elle sollicite une demande de subvention Départementale dans le cadre d'aide aux travaux de proximité suivant le plan de financement ci après :

Nature	Montant HT	Montant TTC
Financement demandé		
Subvention sollicitée au Département de 70 %	59 500,00 €	71 400,00 €
Autofinancement de la commune de 30 %	38 500,00 €	46 200,00 €
TOTAL		117 600,00 €

Décision 2021_032_FIN : La commune souhaite mettre aux normes électrique l'église. Elle sollicite une demande de subvention Départementale dans le cadre d'aide aux travaux de proximité suivant le plan de financement ci après :

Nature	Montant HT	Montant TTC
Financement demandé		
Subvention sollicitée au Département de 70 %	24 500,00€	29 400,00 €
Autofinancement de la commune de 30 %	10 500,00 €	12 600,00 €
TOTAL		42 000,00 €

Décision 2021_033_FIN : La commune souhaite créer des aires sportives de plein air. Elle sollicite une demande de subvention Départementale dans le cadre d'aide aux travaux de proximité suivant le plan de financement ci après :

Nature	Montant HT	Montant TTC
Financement demandé		
Subvention sollicitée au Département de 70 %	44 858,00 €	53 829,60 €
Autofinancement de la commune de 30 %	19 224,78 €	23 069,74 €
TOTAL		76 899,34 €

Décision 2021_034_FIN : La commune souhaite créer un logement social rue F Pauriol. Elle sollicite une demande de subvention Départementale dans le cadre d'aide aux travaux de proximité suivant le plan de financement ci après :

Nature	Montant HT	Montant TTC
Financement demandé		
Subvention sollicitée au Département de 70 %	59 341,00 €	71 209,20 €
Autofinancement de la commune de 30 %	25 433,00 €	30 519,60 €
TOTAL		101 728,80 €

Décision 2021_035_RH : Modification de la régie de recette de la piscine, à la demande du comptable public il convient de créer l'ouverture d'un compte de dépôt de fond afin de permettre l'encaissement des produits perçus des droits d'entrée de la piscine.

Décision 2021_036_CLT : Convention de partenariat entre le Département et la commune pour le dispositif « Provence Scène » 2021/2022.

Décision 2021_037_ST : Considérant la nécessité de réaliser des travaux d'acoustique aux réfectoires Agliana, Jolit, Mistral et la Crèche , la commune a conclu un Marché Public 2021-01. La société DECIBEL, sise à MIRIBEL (01700) ayant fait l'offre la plus avantageuse la commune engage la dépense qui s'établit à un montant de **72 660,00 € TTC**.

Décision 2021_038_FIN : La commune souhaite créer des vestiaires aux services techniques. Elle sollicite une demande de subvention Départementale dans le cadre d'aide aux travaux de proximité suivant le plan de financement ci après :

Nature	Montant HT	Montant TTC
Financement demandé		
Subvention sollicitée au Département de 70 %	57 662,00 €	69 194,40 €
Autofinancement de la commune de 30 %	24 712,87 €	29 655,44 €
TOTAL		98 879,84 €

Décision 2021_039_FIN : La commune souhaite aménager ses locaux scolaires afin de respecter le protocole COVID. Elle sollicite une demande de subvention Départementale dans le cadre d'aide aux travaux de proximité suivant le plan de financement ci après :

Nature	Montant HT	Montant TTC
Financement demandé		
Subvention sollicitée au Département de 70 %	59 500,00	71 400,00 €
Autofinancement de la commune de 30 %	34 702,50	41 643,00 €
TOTAL		113 043,00 €

Décision 2021_040_FIN : La commune souhaite procéder à des travaux d'étanchéité à la médiathèque , à l'hotel de ville et également remettre aux normes les vestiaires de la cuisine centrale. Elle sollicite une demande de subvention Départementale dans le cadre d'aide aux travaux de proximité suivant le plan de financement ci après :

Nature	Montant HT	Montant TTC
Financement demandé		
Subvention sollicitée au Département de 70 %	59 500,00 €	71 400,00 €
Autofinancement de la commune de 30 %	31 312,21 €	37 574,65 €
TOTAL		108 974,65 €

Décision 2021_041_FIN : La commune souhaite faire l'acquisition d'un camion benne pour les espaces verts, une tondeuse et un karcher. Elle sollicite une demande de subvention Départementale dans le cadre du fond départemental d'aide au développement local suivant le plan de financement ci après :

Nature	Montant HT	Montant TTC
Financement demandé		
Subvention sollicitée au Département de 60 %	26 241,00 €	31 456,80 €
Autofinancement de la commune de 40 %	17 476,00 €	20 971,20 €
TOTAL		52 428,00 €

Décision 2021_042_ST : Attribution du Marché de contrôle technique rue F Pauriol (2021-04) pour palier aux aléas techniques à la prévention de construction. La société SOCOTEC Construction , sise à Salon Provence, ayant fait l'offre la plus avantageuse, la commune engage la dépense pour un montant de **3 624,00 € TTC**.

Décision 2021_043_ST : Attribution du Marché de Mission coordination SPS réhabilitation d'une maison de ville rue F Pauriol (2021-05). La société SARI AASCO , sise à Courthézon, ayant fait l'offre la plus avantageuse, la commune engage la dépense pour un montant de **2 112,00 € TTC**.

Décision 2021_044_URBA : La commune souhaite la réalisation d'une expertise structurelle sur le bâtiment de la Maison Pontière. Elle sollicite MALTAGLIANI, expert en technique du bâtiment, et engage la dépense qui s'établit à un montant de **15 000 € HT**.

Décision 2021_045_FIN : Annule et Remplace 2021_030 / La commune souhaite acquérir un camion frigorifique, un vélo électrique Elle sollicite une demande de subvention Départementale dans le cadre d'aide aux Fonds Départemental du plan énergie climat suivant le plan de financement ci après :

Nature	Montant HT	Montant TTC
Financement demandé		
Subvention sollicitée au Département de 70 %	17 666,00 €	21 199,20 €
Autofinancement de la commune de 30 %	7 570,66 €	9 084,79 €
Frais carte grise		437,77 €
TOTAL		30 721,76€

Décision 2021_046_FIN : Annule et Remplace 2021_030 / La commune souhaite mettre en place un éclairage LED sur les terrains de sports. Elle sollicite une demande de subvention Départementale dans le cadre d'aide aux Fonds Départemental du plan énergie climat suivant le plan de financement ci après :

Nature	Montant HT	Montant TTC
Financement demandé		
Subvention sollicitée au Département de 60 %	36 338,00 €	43 605,60 €
Autofinancement de la commune de 40 %	24 225,40 €	29 070,48 €
TOTAL		72 676,08 €

Décision 2021_047_FIN : Annule et Remplace 2021_029 / La commune souhaite réaménager 3 sites routiers de la commune, carrefour Craponne/ carrefour AV des Alpines/ Nouveau parking (en lieu de l'ancien monument aux morts). Elle sollicite une demande de subvention Départementale dans le cadre d'aide aux travaux de la sécurité routière , étude de faisabilité et MOE suivant le plan de financement ci après :

Nature	Montant HT	Montant TTC
Financement demandé		
Subvention sollicitée au Département de 80 %	54 400,00 €	65 280,00 €
Autofinancement de la commune de 20 %	13 600,00 €	16 320,00 €
TOTAL		81 600,00 €